

Conseil de recherches en sciences humaines du Canada

Social Sciences and Humanities Research Council of Canada





Table ronde nationale sur l'environnment et l'économie

National Round Table on the Environment and the Economy



Nature et société : programme de recherche sur l'environnement et la durabilité

Recommandations sur les besoins en matière de capacités et de connaissances, programme de recherche et besoins relatifs au programme

Comité Exécutif de la Table ronde nationale sur l'environnment et l'économie au Conseil de recherches en sciences humaines du Canada

Octobre 2002

TABLE DES MATIÈRES

кe	sume	I
	1.1 Recommandations de la TRNEE : La nécessité d'investir dans le capital humain en relation avec la durabilité	1
	1.2 Recommandations tirées des consultations : Objectifs du programme, programme de recherche et besoins de conception	2
	Objectifs préconisés pour le Programme nature et société	2
	Centre d'intérêt et programme de recherche préconisés	3
	Recommandations sur les besoins du Programme	4
1	Contexte	7
2	Recommandations de la TRNEE : la nécessité d'investir dans le capital humain en relation avec la durabilité	7
3	Recommandations tirées des consultations : objectifs du programme, programme de recherche et besoins de conception	9
	3.1 Objectifs préconisés pour le Programme nature et société : Focalisation sur la capacité et la connaissance	9
	3.2 Recommandations sur le centre d'intérêt et le Programme de recherche nature et société	11
	3.2.1 Contexte	11
	3.2.2 Centre d'intérêt de la recherche	11
	3.2.3 Nature et société : Programme proposé de recherche sur l'environnement et la durabilité	11
	3.2.3.1 Harmonie avec la nature	13
	3.2.3.2 Gouvernance intégrée	14
	3.2.3.3 Gestion de l'environnement et innovation dans les secteurs public et privé	15
	3.3 Recommandations sur les besoins du Programme	16
	3.3.1 Création de capacités	16
	3.3.2 Développement des connaissances	16
	3.3.3 Diffusion de la recherche et transmission du savoir	17
	3.3.4 Partenariats	18
Ar	nnexe A: Participants	19
	9 septembre 2002 - Groupe consultatif d'experts	19
	21 juin 2002 - Consultation préliminaire	20

RÉSUMÉ

En mars 2002, le président du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) a demandé à la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (TRNEE) d'organiser « un processus consultatif avec des experts hautement qualifiés afin d'obtenir des avis sur la conception d'un programme de recherche à grande échelle axé sur les aspects sociaux, économiques, juridiques et culturels des enjeux liés à l'environnement et à la durabilité ». Le CRSH voulait obtenir des recommandations sur les besoins en matière de connaissances des principaux intervenants, sur l'ampleur et les centres d'intérêt d'un programme de recherches, et sur les approches de recherche les plus appropriées au programme.

En collaboration avec le CRSH et Environnement Canada¹, la TRNEE a convoqué deux réunions de consultation, au cours de l'été 2002, qui regroupaient des utilisateurs de connaissances de divers paliers de gouvernement, de l'industrie, de la société civile, de même que des chercheurs universitaires dirigeants en matière de durabilité².

1.1 Recommandations de la TRNEE : La nécessité d'investir dans le capital humain en relation avec la durabilité

La TRNEE a participé à des travaux multisectoriels pour un vaste éventail de programmes appliqués en matière d'environnement et d'économie depuis de nombreuses années. Elle est donc profondément consciente du besoin d'améliorer la capacité du Canada et la transmission du savoir dans les domaines de l'environnement et du développement durable, afin de mieux soutenir la sensibilisation, la prise de décision, la gestion et la conduite des affaires publiques dans ces secteurs.

Des tendances influentes sur les plans social, économique et écologique posent de nouvelles questions fondamentales aux Canadiens. Elles nous mettent au défi de trouver les meilleures façons de gérer les impacts anthropiques sur le milieu naturel, de gouverner et de prendre les décisions. Par exemple, nous devons tenir compte simultanément :

- des signaux croissants voulant que l'activité humaine l'emporte sur la capacité de charge écologique et du besoin résultant de changements profonds comme la décarbonisation de l'économie;
- d'un écart entre les signaux économiques émis par nos systèmes comptables nationaux et fiscaux et l'accumulation, non comptabilisée, d'un déficit écologique;
- des incertitudes perpétuelles en matière de compréhension et de connaissances écologiques exigeant des approches de gestion adaptées et l'application du principe de précaution;
- d'une évolution rapide de la technologie qui crée parfois de nouveaux espoirs et quelquefois de nouveaux enjeux;
- d'un écart grandissant entre les valeurs environnementales européennes et nord-américaines, et des divergences permanentes entre le Nord et le Sud;

¹ Environnement Canada a cofinancé les consultations menées par la TRNEE auprès des intervenants externes, et il a mené une consultation interministérielle parallèle avec les ministères du fédéraux, laquelle fera l'objet d'un rapport distinct.

² Voir la liste des participants à l'Annexe A.

• des centres décisionnaires concurrents et parfois opposés, pour intervenir en matière de durabilité dans la fédération canadienne.

La société canadienne dispose-t-elle des outils nécessaires pour relever ce défi gigantesque? Sommes-nous sûrs de posséder les connaissances nécessaires pour en sortir gagnants? En toute franchise, nous devons répondre non; il nous manque des connaissances et nous avons encore du travail à accomplir. Honnêtement, nous n'avons pas encore trouvé de réponses claires et généralement acceptées aux questions de fond sur la durabilité, dont bon nombre relèvent du domaine des sciences sociales. Grâce à des investissements publics majeurs consentis dans des budgets récents³, on a réalisé des progrès importants dans la connaissance des structures biophysiques de la durabilité, et de nouvelles technologies novatrices apparaissent pour réduire notre empreinte écologique. À ce jour, toutefois, aucun investissement stratégique semblable n'a été effectué pour actualiser la connaissance sociale et la capacité qui est également indispensable au succès. Un investissement en capital humain constituera un élément clé de la création de la capacité du Canada de répondre au défi de la durabilité. Par conséquent, la TRNEE appuie le lancement d'un programme du CRSH centré sur le milieu naturel et la société.

1.2 Recommandations tirées des consultations : Objectifs du programme, programme de recherche et besoins de conception

Les deux réunions de consultation regroupaient des utilisateurs de connaissances de divers paliers de gouvernement, de l'industrie et de la société civile, de même que des chercheurs universitaires dans le domaine de la durabilité. Leurs opinions servent de point de départ aux remarques et aux recommandations suivantes sur le centre d'intérêt et la conception du Programme de recherche nature et société proposé, qui porte sur l'environnement et la durabilité.

Objectifs préconisés pour le Programme nature et société

La consultation a servi à déterminer que deux catégories de capital humain nécessitaient du perfectionnement et de l'investissement : la *création de capacités*, afin de produire un effectif de professionnels, de gestionnaires et de chercheurs érudits qui se déploieraient dans tous les secteurs de la société (dans les universités et ailleurs); et le *développement de connaissances*, pour établir un processus décisionnel sain et fondé sur des preuves.

• Création de capacités: la transition vers la durabilité exige un effectif professionnel – avocats, administrateurs, économistes et urbanistes, éducateurs, spécialistes du marketing et chercheurs – au courant des enjeux, disposant d'une formation interdisciplinaire, doué pour l'innovation sociale et formé pour la gestion du changement. Un nouveau soutien financier élargi et des ressources universitaires sont nécessaires pour les étudiants diplômés qui travaillent sur les aspects des sciences humaines liés à l'environnement et à la durabilité. L'objectif consisterait à rendre le travail des étudiants diplômés en sciences humaines aussi intéressant sur le plan financier que le travail des diplômés qui étudient l'environnement et la durabilité dans le cadre des sciences naturelles, et de répondre à la demande actuelle en ce qui a trait aux admissions aux études supérieures.

³ Par exemple, le Fonds d'appui technologique au développement durable, la Fondation canadienne pour les sciences du climat et de l'atmosphère, et le Fonds d'action pour le changement climatique.

• Développement des connaissances: la recherche en sciences sociales s'impose pour mieux informer les décisionnaires et pour étudier à fond les meilleures pratiques (dans les secteurs public et privé, et dans la société civile) afin de relier les aspects environnementaux, économiques et sociaux de la durabilité. Plus particulièrement, il faut élargir les connaissances pour combler l'écart marqué entre la réalité et les objectifs en matière de développement durable, dans tous les secteurs et à tous les niveaux de la société. Cette recherche devrait mettre l'accent sur l'innovation et la mise en application dans la réalité.

On peut résumer les objectifs préconisés pour le Programme de recherche nature et société portant sur l'environnement et la durabilité de la façon suivante : le Programme devrait être conçu pour aborder les besoins grandissants des secteurs public, privé et de la société civile concernant une capacité améliorée et axée davantage sur les sciences sociales et humaines, ainsi qu'une meilleure connaissance des enjeux liés à l'environnement et à la durabilité. Plus particulièrement, le programme devrait faire connaître les meilleures pratiques aux décisionnaires des secteurs public et privé, de même que de la société civile :

- en approfondissant la compréhension des aspects sociaux, juridiques, économiques, de gestion, éthiques et culturels liés à l'environnement et à la durabilité;
- en soutenant la formation d'une élite de professionnels, de gestionnaires et de chercheurs, et leur déploiement dans la société;
- en appuyant la recherche de qualité axée sur les enjeux qui met l'accent sur l'innovation et la mise en application dans la réalité, et la recherche fondamentale et théorique sous-jacente à ce travail pratique;
- en favorisant la diffusion de ce savoir auprès des chercheurs, des partenaires de recherche, des décisionnaires et des autres intervenants de la société canadienne;
- en élargissant et en élaborant, le cas échéant, des partenariats de recherche associant les secteurs public et privé, et les organismes sans but lucratif.

Centre d'intérêt et Programme de recherche préconisés

Le CRSH finance quatre catégories de programmes : la recherche pilotée par le chercheur, la recherche orientée, la recherche de formation supérieure, et la diffusion de recherche et la transmission du savoir. Cette recommandation considère que les fonds pour la recherche pilotée par le chercheur et d'autres fonds seront encore disponibles pour les chercheurs des secteurs de l'environnement et de la durabilité dont les intérêts professionnels ne cadrent pas avec le programme de recherche proposé ci-dessous.

La durabilité est un enjeu mondial; sans limites écologiques, et les frontières politiques et économiques tendent à s'estomper. La mise en pratique de la durabilité pose des questions, des enjeux et des défis semblables à tous les secteurs de la société. Le Programme nature et société devrait donc financer à la fois la recherche intérieure et la recherche internationale, cette dernière en particulier lorsque des ententes, des institutions ou des directives internationales influencent la politique intérieure, ou lorsqu'une analyse comparative peut révéler les meilleures pratiques. Ces thèmes de recherche devraient être utiles et applicables à tous les acteurs de la société – individus, groupes communautaires, autochtones, décisionnaires en matière de politique publique et gestionnaires du secteur privé; les projets de recherche

individuels pourraient s'adresser à un ou plusieurs de ces acteurs pourraient servir de sujet ou de destinataire du Programme de recherche nature et société. Le champ d'application de la recherche devrait inclure à la fois la recherche fondée sur des preuves scientifiques pour mieux soutenir et informer lors de la gouvernance et la prise de décision. La recherche fondamentale et théorique est également nécessaire, mais seulement si elle est reliée aux besoins à long terme de la recherche et l'élaboration de politiques au niveau pratique.

Le Programme nature et société a révélé l'existence de trois groupes de questions en ce qui a trait aux priorités de recherche. On a considéré que ces thèmes étaient pertinents pour tous les paliers de gouvernement (tant local qu'international), pour les entreprises privées de divers secteurs qui ont franchi des étapes en matière de leadership en relation avec la durabilité, et pour les organisations de la société civile, les initiatives communautaires et les individus :

- Harmonie avec la nature : Quelle est l'interdépendance entre le système humain et l'écosystème naturel? Quels changements la société humaine devrait-elle effectuer pour vivre en harmonie avec la nature, et quels sont les rôles respectifs de la technologie, des institutions, des valeurs culturelles et du comportement individuel pour rétablir cette harmonie?
- **Gouvernance intégrée :** Quels sont les éléments d'une saine gouvernance du point de vue de la durabilité de l'environnement?
- **Gestion de l'environnement et innovation dans les secteurs public et privé :** Quels outils la société peut-elle utiliser pour s'assurer de gérer efficacement l'environnement tout en favorisant et en récompensant l'innovation?

Les Instituts de recherche en santé du Canada s'affairent actuellement à élaborer un Programme de recherche national concernant les répercussions de l'environnement sur la santé qui exposera en détail les priorités nationales de la recherche sur la santé en relation avec l'environnement au Canada, pour les 10 à 15 prochaines années. Pour cette raison, il n'y a pas de thème santé et environnement dans le programme nature et société.

Recommandations sur les besoins du Programme

Le CRSH a élaboré un vaste éventail de mécanismes de programme, chacun étant conçu pour appuyer les activités relatives à diverses étapes de la formation, de la recherche, de l'interaction et du processus de transmission du savoir. La capacité actuelle de la collectivité, les types d'enjeux abordés et les besoins des intervenants (producteurs et utilisateurs de connaissances) dans ce domaine influeront sur la conception des mécanismes du Programme nature et société.

On devrait tenir compte des besoins suivants dans la conception du Programme :

- **une aide financière** sous forme de bourses d'études supérieures et de bourses complémentaires pour attirer les meilleurs étudiants vers les sciences sociales et les retenir;
- une étroite collaboration entre les disciplines. Il existe un besoin à la fois pour de la recherche entre les disciplines fondamentales et de la recherche multidisciplinaire; toutefois, la recherche interdisciplinaire se heurte à des obstacles distincts dans le cadre du système universitaire. Le Programme nature et société devrait mettre en valeur la recherche interdisciplinaire en s'ouvrant à

toutes les disciplines mais en accordant la préférence aux demandes d'inscription de candidats qui ont suivi un parcours interdisciplinaire;

- perfectionnement de chefs de file et de champions en matière de connaissance individuelle. Les chaires de recherche offrent un mécanisme puissant de perfectionnement des chefs de file et des champions; elles permettent également aux principaux experts de diriger et de catalyser les efforts des groupes de recherche. Ces chaires devraient maîtriser un domaine d'expertise défini, tout comme les chaires de recherche industrielle financées par le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG). Les utilisateurs de connaissances du milieu des affaires aiment ce modèle parce qu'il offre un guichet unique vers des domaines de connaissance précis;
- des équipes de recherche réduites qui sont en mesure de se réunir souvent peuvent fournir un milieu plus propice à une interdisciplinarité réelle qui peut se spécialiser dans des initiatives importantes de recherche collective:
- des approches créatives et dynamiques visant à favoriser la transmission du savoir sont nécessaires pour faire en sorte que les connaissances acquises dans le cadre de ce Programme soient accessibles aux utilisateurs. La conception de Programme, le financement et les critères d'évaluation devraient en faire une priorité. Une façon de réaliser cet objectif consiste à favoriser la perméabilité entre les éléments universitaires et les autres parties, grâce à des mécanismes comme des chercheurs en résidence virtuelle; ou encore à offrir une passerelle électronique unique vers les résultats de recherche. On devrait également établir la meilleure manière de transférer des corpus importants de recherche et de savoir produits à l'extérieur du Canada;
- marge de manœuvre des modèles de partenariat. Le programme devrait chercher à « établir des partenariats lorsqu'ils sont souhaitables et nécessaires, mais pas nécessairement des partenariats ». Il existe une variété de besoins de recherche, qui devraient dicter les besoins en matière de partenariats. En recherche théorique, comme en éthique environnementale, les partenariats ne sont peut-être pas nécessaires. En recherche appliquée, la participation précoce et active des partenaires peut être avantageuse. La participation des partenaires peut prendre la forme de financement, de partage des données ou d'accueil de chercheurs diplômés. Le programme Alliances de recherche universités-communautés (ARUC) du CRSH et le programme professeurs-chercheurs industriels du CRSNG constituent des modèles de partenariat fructueux qui répondent à divers besoins de recherche.

Un objectif stratégique du Programme nature et société devrait viser à réunir les sciences humaines et biophysiques. La séparation entre les sciences humaines et naturelles a entravé depuis longtemps la production structurée et systématique de connaissances sur les questions liées à l'environnement. La recherche tripartite ne représente pas un objectif du Programme nature et société, mais il serait très souhaitable que le CRSH, le CRSNG et les IRSC donnent un aperçu de la manière dont ils appuieront la recherche reliant les sciences sociales et les sciences de la santé ou sciences naturelles.

1. Contexte

En mars 2002, le président du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) a demandé à la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (TRNEE) d'organiser « un processus consultatif avec des experts hautement qualifiés afin d'obtenir des avis sur la conception d'un programme de recherche à grande échelle axé sur les aspects sociaux, économiques, juridiques et culturels des enjeux liés à l'environnement et à la durabilité ». Les tentatives antérieures visant à planifier un programme de recherche en sciences sociales concernant le développement durable avaient révélé le besoin d'améliorer la clarté et la spécificité des objectifs de recherche des propositions futures, et de faire participer les utilisateurs de connaissances et les chercheurs à l'établissement de ces objectifs. Par conséquent, le CRSH a demandé un avis sur les besoins en matière de connaissances des principaux intervenants, sur l'ampleur et les centres d'intérêt d'un programme de recherches, et sur les approches de recherche les plus appropriées au programme.

En collaboration avec le CRSH et Environnement Canada⁴, la TRNEE a convoqué deux réunions de consultation qui regroupaient des utilisateurs de connaissances de plusieurs paliers de gouvernement, de l'industrie, de la société civile, de même que des chercheurs universitaires dirigeants en matière de durabilité⁵. La réunion de consultation préliminaire, tenue en juin 2002, a approfondi les besoins prioritaires en matière de connaissances dans les domaines de l'environnement et de la durabilité. Les échanges ont imprimé une direction aux recommandations du programme de recherche proposé pour le Programme nature et société. La deuxième réunion, tenue en septembre 2002, a précisé ce programme. On a étudié à fond les besoins en formation, en recherche, en interaction et en transmission du savoir dans ce domaine, et la meilleure manière de répondre à ces besoins pour concevoir des mécanismes du programme.

Recommandations de la TRNEE : la nécessité d'investir dans le capital humain en relation avec la durabilité

La TRNEE participe à des travaux multisectoriels pour un vaste éventail de programmes appliqués en matière d'environnement et d'économie depuis de nombreuses années. Cette expérience a rendu la TRNEE profondément consciente du besoin d'améliorer la capacité du Canada et la transmission du savoir dans les domaines de l'environnement et du développement durable, afin de mieux soutenir la sensibilisation, la prise de décision et la gouvernance dans ces secteurs. Par conséquent, la TRNEE se réjouit de l'occasion de travailler avec le CRSH et Environnement Canada afin de planifier un programme visant à accroître la capacité du Canada dans ces secteurs.

Des tendances influentes sur les plans social, économique et écologique posent de nouvelles questions fondamentales aux Canadiens. Elles nous mettent au défi de trouver les meilleures façons de gérer les impacts humains sur la nature, de gouverner et de prendre les décisions. Par exemple, nous devons tenir compte simultanément :

⁴ Environnement Canada a cofinancé les consultations menées par la TRNEE auprès des intervenants externes et il a mené une consultation interministérielle parallèle avec les ministères du fédéraux, laquelle fera l'objet d'un rapport distinct.

⁵ Voir la liste des participants à l'Annexe A.

- des nombreuses dimensions de la complexité: des demandes écologiques et socio-économiques concurrentielles; de l'évolution rapide de la technologie qui crée parfois de nouveaux espoirs et quelquefois de nouveaux enjeux; des causalités indirectes sur les plans écologique, économique et social, des effets de rétroaction et des interdépendances inattendus;
- des incertitudes perpétuelles en matière de compréhension et de connaissance, qui donnent à penser, par exemple, qu'il existe un besoin d'approches de gestion adaptées et d'une mise en application du principe de précaution;
- des répercussions écologiques à des échelles temporelles et spatiales multiples et le besoin qui en découle de mécanismes de gouvernance et de réactions administratives afin d'assurer simultanément le fonctionnement aux échelons international, national, régional et local, et d'une génération à l'autre;
- de la nouvelle répartition des rôles et des responsabilités, à mesure que la gouvernance du secteur public devient plus axée sur la collaboration et la coopération ou qu'elle est répartie entre des paliers de gouvernement, et à mesure que les intervenants du secteur privé et de la société civile assument de nouveaux partenariats et des rôles d'autonomie gouvernementale.

La société canadienne dispose-t-elle des outils nécessaires pour relever le défi gigantesque de la durabilité, et sommes-nous sûrs de posséder les connaissances nécessaires au succès? En toute franchise, nous devons répondre non; il nous manque des connaissances et nous avons encore du travail à accomplir. De nos jours, au Canada, nous n'avons tout simplement pas encore trouvé de réponses claires et généralement acceptées aux questions de fond sur la durabilité, dont bon nombre relèvent du domaine des sciences sociales, par exemple :

- Quelles sont les obstacles de gestion, économiques et culturels sous-jacents à cet écart prétendu entre la réalité et les objectifs en matière de durabilité (l'écart entre les engagements soutenus et la réalisation d'une prise de décision plus intégrée entre l'environnement et l'économie), et comment peut-on les surmonter?
- Comment peut-on équilibrer les obligations environnementales internationales avec les intérêts et les droits locaux, et comment gérons-nous cette tension compte tenu du partage des compétences inhérent à la confédération?
- Comment pouvons-nous évaluer le capital naturel dans la comptabilité nationale et d'entreprise, et dans les systèmes de prise de décision?
- Quels sont les liens entre la sécurité de l'environnement et la qualité de vie, et comment se rattachentils aux mesures traditionnelles du niveau de vie?
- Comment la prise de décision du secteur privé, du secteur public et individuelle peut-elle être reliée aux conséquences environnementales et sociales dont les causes et les effets sont survenus dans des générations bien éloignées les unes des autres?
- Comment les marchés financiers calculent-ils et comment devraient-ils estimer la valeur de la performance environnementale en matière de durabilité (forces et faiblesses)?
- Quels sont les avantages comparatifs des industries canadiennes, comment peut-on les utiliser pour acquérir une supériorité nationale en matière de nouvelles technologies environnementales, et quels sont les instruments politiques qui peuvent favoriser l'incubation de ces inventions?

- Comment peut-on soutenir de la façon la plus efficace les collectivités rurales tributaires des ressources naturelles dont les moyens de subsistance traditionnels sont menacés par les pressions environnementales et les transitions à l'économie de marché?
- Quelles sont les influences qui s'exercent sur les choix de consommation individuelle, et comment les valeurs environnementales cadrent-elles avec cette demande? Quelles approches peuvent faire progresser la société vers une culture de la durabilité?

Nous devrons faire appel à l'ensemble de nos connaissances et à toute notre créativité pour répondre à de telles questions. Grâce à des investissements publics majeurs consentis dans des budgets récents⁶, nous avons réalisé des progrès importants dans la compréhension des structures biophysiques de la durabilité. D'autre part, nous continuons à accomplir des progrès dans la création de nouvelles technologies novatrices visant à réduire notre empreinte écologique. À ce jour, toutefois, aucun investissement stratégique semblable n'a été effectué pour actualiser la connaissance sociale et la capacité qui est également indispensable au succès. Des obstacles considérables nous empêchent encore de vivre dans une société plus respectueuse de l'environnement; ils relèvent de nos institutions sociales, de nos politiques et de nos valeurs, et des lacunes importantes dans le domaine des sciences sociales (p.ex. économie et finances, science politique, gestion, droit, sociologie, psychologie et éthique). Un investissement en capital humain constituera un élément clé de la création de la capacité du Canada à répondre au défi de la durabilité. Par conséquent, la TRNEE appuie le lancement d'un programme du CRSH centré sur la nature et la société.

Recommandations tirées des consultations : objectifs du programme, programme de recherche et besoins de conception

Les deux réunions de consultation regroupaient des utilisateurs de connaissances de divers paliers de gouvernement, de l'industrie et de la société civile, de même que des chercheurs universitaires dans le domaine de la durabilité. Leurs points de vue ont servi de point de départ aux remarques et aux recommandations sur le centre d'intérêt et la conception du Programme de recherche nature et société portant sur l'environnement et la durabilité.

3.1 Objectifs préconisés pour le programme nature et société : Focalisation sur la capacité et la connaissance

La consultation a permis de déterminer que deux catégories de capital humain nécessitaient du perfectionnement et de l'investissement : la *création de capacités*, afin de produire un effectif de professionnels, de gestionnaires et de chercheurs érudits qui se déploieraient dans tous les secteurs de la société (dans les universités et ailleurs); et le développement de connaissances, pour établir un processus décisionnel sain et fondé sur les preuves.

⁶ Par exemple, le Fonds d'appui technologique au développement durable, la Fondation canadienne pour les sciences du climat et de l'atmosphère, et le Fonds d'action pour le changement climatique.

• Création de capacités: La transition vers la durabilité exige un effectif professionnel – avocats, administrateurs, économistes et urbanistes, éducateurs, spécialistes du marketing et chercheurs – au courant des enjeux, disposant d'une formation interdisciplinaire, doué pour l'innovation sociale et formé pour la gestion du changement. Au moment où nous commençons à opérationaliser la durabilité, on peut envisager que la demande pour de tels professionnels ira en s'accroissant. D'autre part, le vieillissement de la population canadienne signifie, au cours de la prochaine décennie, le départ à la retraite d'un grand nombre de travailleurs expérimentés dans tous les secteurs. Dans le milieu universitaire canadien, par exemple, un répertoire des chercheurs en sciences sociales et humaines dont le centre d'intérêt porte sur les questions liées à l'environnement, révèle que plus de 50 % de cet effectif est âgé de 55 ans ou plus⁷. La situation est similaire dans les secteurs public et privé. Les participants de la consultation ont souligné un besoin de planification de la relève dans le domaine de la gestion de l'environnement. Ils ont également précisé que ce renouvellement constitue une occasion sans précédent d'élargir l'éventail d'employés qui traiteront de questions liées à la durabilité et ayant une expérience confirmée.

Actuellement, il existe peu de stimulants, de soutien ou d'accès pour les personnes qui désirent se spécialiser dans les aspects de l'environnement et de la durabilité qui relèvent des sciences sociales, dans le cadre d'études supérieures. Les étudiants diplômés et les détenteurs d'une bourse de perfectionnement post-doctoral, qui s'intéressent aux questions liées à l'environnement et à la durabilité, se heurtent à des dissuasions financières lorsqu'ils veulent se concentrer sur les sciences sociales plutôt que sur les sciences naturelles : le CRSNG offre une aide financière ciblée et relativement généreuse pour recruter des individus dans le domaine des sciences naturelles, dès la fin du cours secondaire, tandis que le CRSH n'offre aucune bourse d'étude au niveau de la maîtrise⁸ et aucune bourse de perfectionnement doctoral ou post-doctoral axées sur l'environnement et la durabilité. De plus, les programmes de deuxième cycle sur l'environnement, avec orientation⁹ en sciences sociales et humaines, sont très encombrés. Par exemple, les demandes d'admission aux études du programme doctoral de York¹⁰ l'emportent sur les places disponibles dans une proportion de 7 à 1, ce qui souligne le besoin d'un accroissement des ressources universitaires pour accueillir la création des capacités.

• Développement des connaissances : Les participants de la consultation ont confirmé fortement le besoin d'un programme ciblé visant à soutenir la recherche en sciences sociales sur les enjeux pratiques liés à la durabilité, en particulier le maillage entre les aspects environnementaux, économiques et sociaux de la durabilité. Un thème récurrent véhiculait la nécessité d'aborder l'écart marqué entre les réalités et les objectifs en matière de développement durable dans tous les secteurs et à tous les échelons de la société. Une telle recherche étudierait à fond les meilleures pratiques des secteurs privé et public et de la société civile, et elle serait utilisée pour mieux informer les décisionnaires. Cette recherche comporterait trois volets :

⁷ Inventory of Canadian Social Science and Humanities Researchers Working on Environmental Issues, professeur Philippe Crabbé, Université d'Ottawa, 2002. Cette prévision tendancielle est semblable à celle de nombreuses autres disciplines.

⁸ C'est le cas dans tous les domaines des sciences sociales et humaines, et non pas seulement dans les domaines de l'environnement et de la durabilité.

⁹ Vingt-deux (22) universités canadiennes offrent un programme de maîtrise avec spécialisation en environnement; 7 d'entre elles offrent également un programme de doctorat. Crabbé, op. cit.

¹⁰ Communication personnelle, Peter Victor, ancien doyen, Faculté des études environnementales, Université York. *Nature and Society Program Experts Advisory Committee Meeting*, Ottawa, 9 septembre 2002.

- i. une compréhension approfondie des aspects sociaux, juridiques, économiques, de gestion, éthiques et culturels de la durabilité en matière d'environnement;
- ii. une recherche fondée sur des preuves scientifiques pour mieux soutenir et informer lors de la gouvernance et des prises de décision;
- iii. une recherche fondamentale et théorique, dans la mesure où elle est liée aux besoins à long terme de la recherche et de l'élaboration de politiques au niveau pratique.

Les participants ont reconnu que la recherche devrait mettre l'accent sur l'innovation et les applications pratiques. Ils ont souligné que les projets et les chercheurs interdisciplinaires se heurtent à des obstacles importants dans le milieu universitaire et ils ont insisté sur la valeur de l'interdisciplinarité et de la collaboration dans la recherche sur la durabilité.

Par conséquent, les objectifs préconisés pour le programme sont : répondre aux besoins grandissants du public, des secteurs privé et public et de la société civile pour un accroissement de la capacité et du savoir sur les questions liées à l'environnement dans une perspective axée sur les sciences sociales et humaines. Plus particulièrement, le programme devrait informer les décisionnaires sur les meilleures pratiques des secteurs public et privé et de la société civile :

- en approfondissant la compréhension des aspects sociaux, juridiques, économiques, de gestion, éthiques et culturels liés à l'environnement et à la durabilité;
- en soutenant la formation d'une élite professionnelle, de gestionnaires et de chercheurs, et leur déploiement dans la société;
- en appuyant la recherche de qualité axée sur les enjeux qui met l'accent sur l'innovation et la mise en œuvre dans la réalité, et la recherche fondamentale et théorique qui sous-tend ce travail pratique;
- en favorisant la diffusion de ce savoir parmi les chercheurs, les partenaires de recherche, les décisionnaires et les autres intervenants de la société canadienne:
- en élargissant et en développant, le cas échéant, des partenariats de recherche associant les secteurs public et privé, et les organismes sans but lucratif.

3.2 Recommandations sur le centre d'intérêt et le programme de recherche nature et société

3.2.1 Contexte

Le CRSH finance quatre catégories de programmes : la recherche pilotée par le chercheur, la recherche orientée, la recherche de formation supérieure, et la diffusion de recherche et la transmission du savoir. Cette recommandation considère que les fonds pour la recherche pilotée par des chercheurs et d'autres fonds seront encore disponibles pour les chercheurs des secteurs de l'environnement et de la durabilité dont les intérêts professionnels ne cadrent pas avec le programme de recherche proposé ci-dessous.

L'expérience du CRSH montre que les programmes de recherche ciblés les plus efficaces sont ceux qui abordent des aires thématiques globales ou des grappes de thèmes de recherche. On ne tente pas de

définir des questions de recherche précises. Par conséquent, l'examen de la question suivant donne un aperçu des aires thématiques envisagées qui répondent aux besoins des utilisateurs de connaissances, sans entrer dans les détails.

3.2.2 Centre d'intérêt de la recherche

La durabilité est une préoccupation mondiale sans limites écologiques, et les frontières politiques et économiques tendent à s'estomper. On trouve des initiatives, des enjeux et des défis importants à tous les échelons d'activité et dans l'organisation sociale et politique – à l'échelon individuel, collectif, national et international. Le Programme nature et société devrait donc financer à la fois la recherche intérieure et internationale. Le financement de la recherche internationale est particulièrement important lorsqu'il existe des ententes, des institutions ou des orientations internationales qui influencent la politique intérieure, ou lorsqu'une analyse comparative peut révéler les meilleures pratiques.

Les participants de la consultation ont reconnu que la mise en pratique de la durabilité pose des questions, des enjeux et des défis similaires à tous les secteurs de la société. Ils ont proposé que le programme de recherche se concentre sur des thèmes fondamentaux qui seraient pertinents et applicables à tous les acteurs de la société : individus, groupes communautaires, autochtones, décisionnaires en matière de politique gouvernementale et gestionnaires du secteur privé. Un ou plusieurs de ces acteurs pourraient servir de sujet et de destinataire du Programme de recherche nature et société.

Les participants de la consultation recommandent également que le Programme s'étende au champ d'application le plus vaste de la recherche. La recherche fondée sur des preuves scientifiques s'impose pour mieux soutenir et informer lors de la gouvernance et la prise de décision. La recherche fondamentale et théorique est également nécessaire, mais seulement si elle est reliée aux besoins à long terme de la recherche et de l'élaboration de politiques au niveau pratique. Dans cette dernière catégorie, on retrouverait l'élaboration de nouvelles méthodologies comme la comptabilisation du capital naturel, la suite à donner à l'équité entre les générations, ou des façons d'étudier, de générer ou de visualiser des options futures.

3.2.3 Nature et société : Programme proposé de recherche sur l'environnement et la durabilité

Sur la base de la consultation menée auprès des utilisateurs en ce qui a trait à la connaissance en matière de durabilité au gouvernement, dans l'industrie, la société civile et le milieu universitaire, nous proposons trois thèmes de recherche pour le Programme nature et société. Nous avons considéré que ces thèmes étaient pertinents pour tous les paliers de gouvernement (du niveau local jusqu'au niveau international), pour les entreprises privées de divers secteurs qui ont franchi certaines étapes de leadership en relation avec la durabilité, et pour les organisations de la société civile, les initiatives communautaires et les individus :

• Harmonie avec la nature : Quelle est l'interdépendance entre le système humain et l'écosystème naturel? Quels changements la société humaine devrait-elle effectuer pour vivre en équilibre avec la nature, et quels sont les rôles respectifs de la technologie, des institutions, des valeurs culturelles et du comportement individuel pour atteindre cet équilibre?

- **Gouvernance intégrée :** Quels sont les éléments d'une saine gouvernance du point de vue de la durabilité de l'environnement?
- **Gestion de l'environnement et innovation dans les secteurs public et privé :** Quels outils la société peut-elle utiliser pour s'assurer de gérer efficacement l'environnement, tout en favorisant et en récompensant l'innovation?

Les Instituts de recherche en santé du Canada sont à élaborer un programme national de recherche concernant les répercussions de l'environnement sur la santé, programme qui exposera en détail les priorités nationales de la recherche sur la santé en relation avec l'environnement au Canada, pour les 10 à 15 prochaines années. Pour cette raison, le thème santé et environnement n'est pas abordé dans le Programme nature et société.

3.2.3.1 Harmonie avec la nature

Quelle est l'interdépendance entre le système humain et l'écosystème naturel? Quels changements la société humaine devrait-elle effectuer pour vivre en harmonie avec la nature, et quels sont les rôles respectifs de la technologie, des institutions, des valeurs culturelles et du comportement individuel pour rétablir cette harmonie?

Les systèmes humains sont des sous-systèmes de l'environnement local, et par conséquent, ils sont profondément liés à son intégrité écologique. La marque distinctive de ces systèmes humains (économique, technologique, social et culturel) détermine par la suite ses répercussions sur la nature. Ce principe s'applique également aux questions urbaines, aux collectivités autochtones ou rurales, à l'exploitation des ressources naturelles et aux systèmes industriels, ou à la gestion des aires protégées.

De plus en plus, les spécialistes de la durabilité se débattent pour trouver la meilleure façon de gérer un écosystème, de tenir compte d'un vaste éventail de répercussions spatiales et temporelles, et de concevoir et gérer les changements économiques et de mode de vie nécessaires pour profiter d'une durabilité accrue. Les sciences humaines et sociales apportent de nombreuses dimensions à la compréhension de ces questions. Parmi les exemples de leur contribution, citons :

- l'évaluation économique des services de l'écosystème ou des dettes écologiques;
- l'évaluation socio-économique des incidences environnementales des solutions de rechange au développement économique;
- la planification des possibilités de régulation de la demande du transport urbain;
- les recherches historiques et anthropologiques sur l'utilisation traditionnelle du territoire et sur les connaissances traditionnelles;
- l'étude approfondie des influences sociales et culturelles sur la formation des valeurs liées à l'environnement;
- la recherche philosophique sur la justice environnementale ou comment reconcilier les objectifs intergénérationnels et les désirs et besoins à court terme.

En plus des exemples précités, la recherche sur le thème de l'harmonie avec la nature viserait à étudier en profondeur comment favoriser l'apprentissage social et la gestion du changement. Elle examinerait comment la technologie façonne notre relation avec la nature et elle analyserait la notion culturelle de bien-être et la façon dont ces facteurs influent sur les habitudes de consommation. Elle viserait à élaborer des méthodologies pour l'étude des options futures.

3.2.3.2 Gouvernance intégrée

Quels sont les éléments d'une saine gouvernance du point de vue de la durabilité de l'environnement?

Il existe un besoin grandissant de reconcilier les institutions et les modèles de la gouvernance avec les nouveaux principes et points de vue en matière de durabilité. Les institutions et les modèles actuels se heurtent à une pression croissante causée par :

- la nécessité de gérer les biens collectifs mondiaux;
- un écart croissant entre les valeurs de l'Europe et de l'Amérique du Nord, et une divergence permanente entre le Nord et le Sud;
- la tension entre les obligations internationales (commerciales et environnementales) et les intérêts et droits au chapitre de l'écologie et de l'économie;
- la concurrence dans la fédération canadienne;
- une érosion de la confiance dans tous les types d'institutions et le retrait de l'autorisation sociale de gouverner et d'assurer le fonctionnement;
- des demandes adressées à une plus vaste gamme d'intervenants concernant l'accroissement de la transparence, de l'accessibilité et de l'obligation de rendre compte;
- des obstacles constants à l'intégration des préoccupations environnementales et sociales aux priorités économiques classiques.

Ces éléments font ressortir les défis de la gestion publique au sens le plus large du terme – des rôles de l'État-nation à titre de gouvernement supranational ou infranational, jusqu'à l'aménagement organisationnel et aux mandats des institutions des secteurs privé et public, en passant par les valeurs, l'éthique et les droits acquis sous-jacents aux structures actuelles.

Nous devons nous initier davantage aux meilleurs modèles et pratiques afin de réagir à ces pressions. Au niveau de la collectivité locale, par exemple, certains groupes de citoyens travaillent avec les entreprises locales et avec tous les paliers de gouvernement pour gérer les bassins atmosphériques et les bassins hydrographiques de façon intégrée et coopérative. Les conseils de cogestion, établis en vertu des revendications territoriales des Autochtones, offrent des modèles de gestion des espèces migratrices. Dans le secteur privé, certaines sociétés évoluent en passant d'un modèle de gouvernance centré sur les actionnaires à un modèle plus général axé sur les intervenants, un nombre accru de sociétés produisent maintenant des rapports d'entreprise sur la durabilité. Les administrations municipales exercent des pressions en faveur de modifications à leurs pouvoirs qui leur permettront de mieux gérer les questions liées à la durabilité en milieu urbain. Certains gouvernements provinciaux ont délégué des responsabilités environnementales au niveau municipal ou au secteur privé, déclenchant un débat à propos des rôles

appropriés des secteurs public et privé. En 1998, l'Accord pancanadien sur l'harmonisation environnementale a entraîné des réformes majeures au Canada en ce qui a trait à la gouvernance des questions liées à l'environnement. Sur le plan international, la Commission de coopération environnementale de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) constitue une tentative unique d'aborder les préoccupations environnementales dans le contexte d'un accord commercial; des structures comme le Conseil de l'Arctique et la Commission mixte internationale permettent de gérer les enjeux frontaliers régionaux.

À ce jour, il est étonnant de constater à quel point nos connaissances sont insuffisantes sur la manière dont ces changements en matière de gouvernance influencent l'économie, la société et l'environnement du Canada dans lesquels nous évoluons.

3.2.3.3 Gestion de l'environnement et innovation dans les secteurs public et privé

Quels outils la société peut-elle utiliser pour s'assurer de gérer efficacement l'environnement tout en favorisant et en récompensant l'innovation? Quelles méthodes et techniques produiraient des résultats plus durables?

Les instruments réglementaires traditionnels et la gestion de l'environnement fondée sur l'observation des mesures réglementaires ont démontré leur insuffisance, lorsqu'ils sont utilisés seuls, pour atteindre des objectifs de durabilité plus complexes et multidimensionnels. Au cours de la dernière décennie, on a vu une myriade d'expériences avec de nouvelles approches visant à équilibrer la gestion de l'environnement et l'innovation, mais le guide pratique idéal pour la gestion du changement demeure difficile à établir. Dans le domaine de la politique gouvernementale, on s'affaire à compléter la législation et la réglementation traditionnelles avec des incitatifs fiscaux, le retrait des subventions, l'échange des droits d'émission, l'achat écologique, des exigences concernant l'établissement de rapports publics, des programmes de sensibilisation et diverses formes d'initiatives à caractère bénévole. Les philosophies de gestion et de planification des ressources ont évolué, et on a lancé de nouvelles formes d'évaluation des ressources et d'indicateurs de la durabilité. Dans le secteur privé, l'utilisation des systèmes de gestion de l'environnement se généralise, et des outils comme l'évaluation du cycle de vie, la conception écologique, la gestion des chaînes d'approvisionnement et les indicateurs environnementaux aident les entreprises à opérationaliser leurs objectifs de durabilité. Quant aux organisations non gouvernementales (ONG), elles ont mené des initiatives auprès de la société civile afin d'établir des normes de marché pour les pratiques liées à la durabilité, p.ex. par le biais du programme d'accréditation du Forest Stewardship Council; elles dirigent des programmes qui facilitent pour le public la disponibilité de l'information sur les émissions et les rejets locaux.

L'exploration du thème gestion de l'environnement et innovation débute par une investigation sur les influences courantes qui s'exercent sur les choix de comportement et les philosophies de gestion. Il intégrerait la manière dont la connaissance sur les sciences naturelles est communiquée et traduite en politiques gouvernementales, et la façon dont on perçoit les risques écologiques et les risques pour la santé, et le moyen par lequel on établit l'équilibre avec les risques politiques et économiques. Il faudrait également évaluer l'efficacité des instruments utilisés actuellement pour la gestion de la durabilité, de concevoir des modèles pour choisir ces instruments, de tirer des leçons à propos des combinaisons optimales relatives à la conception des outils, et de concevoir de nouveaux instruments visant à créer un environnement favorable à l'innovation en matière de durabilité. Ce thème comprend la question délicate de savoir comment opérationaliser les considérations relatives à l'équité entre les générations dans le la prise de décision.

Un autre aspect critique de ce thème consiste à trouver une façon de comparer les approches canadiennes avec celles des principaux concurrents à l'échelle internationale, et d'évaluer leurs performances. De quelle manière les caractéristiques d'un État-nation (politiques, économiques, écologiques et sociales) influent-elles sur ses approches de gestion de l'environnement et de la durabilité?

Dans le domaine de la gestion des affaires, quelle est la justification de l'analyse de rentabilisation de la durabilité et quels en sont les éléments? Pourquoi certaines entreprises choisissent-elles de maximiser leur avantage concurrentiel par le biais du leadership en matière de durabilité, tandis que d'autres accusent un certain retard par rapport à l'observation des mesures réglementaires? La réaction des marchés financiers aux initiatives de durabilité et les façons d'élaborer, de diffuser et d'adopter les nouvelles technologies et pratiques environnementales sont d'autres dimensions de la gestion des affaires que l'on pourrait analyser.

3.3 Reccomandations sur les besoins du programme

Le CRSH a élaboré un jeu de mécanismes de programme, chacun étant conçu pour soutenir les activités à diverses étapes de la formation, de la recherche, de l'interaction et du processus de transmission du savoir. La conception de mécanismes pour le Programme nature et société sera influencée par la capacité actuelle de la collectivité, les types de questions à aborder, et les besoins des intervenants (producteurs et utilisateurs de connaissances) dans ce domaine.

Les participants à la consultation ont souligné divers besoins clés dont on devrait tenir compte pour concevoir le Programme :

- aide financière pour attirer les meilleurs étudiants en sciences sociales et les retenir;
- renforcement de la collaboration entre les disciplines;
- perfectionnement des chefs de file et des champions de la connaissance individuelle;
- soutien à des petites équipes de recherche par apposition à des initiatives majeures de recherche collective;
- approches créatives et dynamiques pour diffuser la transmission du savoir;
- marge de manœuvre des modèles de partenariat.

3.3.1 Création de capacités

Parmi les objectifs du Programme nature et société, il faudrait produire un effectif de professionnels, de gestionnaires et de chercheurs érudits qui se déploieraient dans tous les secteurs de la société. Une telle création de capacités nécessite de nouveaux investissements dans le domaine des bourses d'études supérieures et des bourses complémentaires pour les études en sciences sociales axées sur l'environnement et la durabilité.

3.3.2 Développement des connaissances

Un autre objectif du Programme nature et société devrait viser à réunir les sciences humaines et les sciences biophysiques. La séparation entre les sciences humaines et naturelles a entravé depuis longtemps

la production structurée et systématique de connaissances sur les questions liées à l'environnement. La recherche tripartite ne représente pas un objectif du Programme nature et société, mais il serait très souhaitable que le CRSH, le CRSNG et les IRSC donnent un aperçu de la manière dont ils appuieront la recherche reliant les sciences sociales et les sciences de la santé ou sciences naturelles.

Il existe un besoin de recherche disciplinaire et interdisciplinaire. Les participants à la consultation ont discuté longuement des difficultés auxquelles se heurtent les chercheurs interdisciplinaires dans le milieu universitaire, et ils ont insisté sur la nécessité d'inclure un signal fort, en relation avec la valeur de la recherche interdisciplinaire, dans le Programme nature et société. Le Programme devrait accueillir les demandes d'inscription provenant de toutes les disciplines et accorder la préférence aux étudiants qui ont suivi une formation interdisciplinaire poussée.

Les participants ont également signalé que l'interdisciplinarité réelle se perfectionne mieux dans le cadre de petits groupes qui peuvent se réunir souvent. Ils ont exprimé leur soutien à une approche fondée sur des équipes réduites pour la recherche de financement par opposition au modèle majeur de l'initiative de recherche coopérative.

Ils se sont entendus sur le fait que les chaires de recherche fournissent un mécanisme puissant de perfectionnement des chefs de file et des champions en matière de connaissance, et qu'elles permettent aux principaux experts de diriger et de catalyser les efforts de groupes de recherche. Comme preuve, les participants ont indiqué le Programme ecorecherche financé en vertu du Plan vert; même si ce programme n'a jamais fait l'objet d'une évaluation officielle, les individus qui ont profité de son financement ont continué de jouer un rôle de chef de file et d'ambassadeur en matière de questions liées à la durabilité dans le monde de l'enseignement. Les chaires créées en vertu du Programme nature et société devraient maîtriser un domaine d'expertise défini, tout comme les chaires de recherche industrielle financées par le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG). Les utilisateurs de connaissances du milieu des affaires aiment ce modèle parce qu'il offre un guichet unique vers des domaines de connaissance précis. On devrait suppléer aux montants attribués par le CRSH en vertu du Programme des chaires de recherche du Canada afin de prévoir l'établissement de chaires conformément au Programme nature et société.

3.3.3 Diffusion de la recherche et transmission du savoir

La conception et les critères de financement du Programme nature et société doivent donner la priorité à une approche non traditionnelle et dynamique pour la diffusion de la recherche et la transmission du savoir.

Une façon de réaliser cet objectif consiste à favoriser la perméabilité entre les éléments universitaires et les autres parties concernées, au moyen de mécanismes comme des chercheurs en résidence virtuelle. Cette démarche facilité également une recherche à perspectives multiples, en fournissant aux universitaires un contact avec différents points de vue et approches. Les autres formes non traditionnelles de transmission du savoir devraient être stimulées dans les évaluations de propositions et de projets.

On devrait également prendre en considération la meilleure manière de transférer des corpus importants de recherche et de savoir produits à l'extérieur du Canada.

Les utilisateurs de connaissances ont demandé que les résultats du Programme soient rapidement utilisables en proposant par exemple que l'on crée une passerelle électronique unique vers les résultats de la recherche.

3.3.4 Partenariats

Les participants de la consultation se sont prononcés en faveur de l'établissement de « partenariats lorsqu'ils sont souhaitables et nécessaires, mais pas nécessairement des partenariats ». Ils ont réclamé une ouverture d'esprit à l'égard d'une diversité de types de besoins et de partenariats correspondants. Dans les domaines de la recherche théorique, comme en éthique environnementale, par exemple, les partenariats ne sont peut être pas nécessaires; à l'inverse, la recherche appliquée peut profiter de la participation précoce des partenaires, dont la contribution peut prendre forme de financement, de partage des données ou d'accueil de chercheurs diplômés.

La recherche orientée sur la collectivité profite énormément d'une approche axée sur le partenariat. Les participants ont appuyé le modèle des Alliances de recherche universités-communautés (ARCU) qui exige que les chercheurs et les utilisateurs de connaissances travaillent ensemble à toutes les étapes du processus de recherche, du choix des questions de la recherche jusqu'à la mise en application des connaissances découlant de la recherche. Il est possible que certaines ONG soient en mesure de jouer un rôle plus déterminant dans la gestion de ces programmes orientés vers la collectivité.

Dans le même ordre d'idées, la recherche axée sur les affaires bénéficie des partenariats comme ceux créés selon le modèle professeurs-chercheurs industriels du CRSNG.

ANNEXE A: PARTICIPANTS

9 septembre 2002 - Groupe consultatif d'experts

- Jean Bélanger, membre de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (TRNEE) et président du Comité des instruments économiques, Ottawa (Ontario)
- *Karen Brown*, sous-ministre adjointe, Service de la conservation de l'environnement, Environnement Canada, Hull (Québec)
- Peter G. Brown, professeur, École de l'environnement, Université McGill, Montréal (Québec)
- *Tom Brzustowski*, président, Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNGC), Ottawa (Ontario)
- Elizabeth Dowdeswell, ex-directrice exécutive, Programme des Nations Unies pour l'environnement, Toronto (Ontario)
- Ned Ellis, vice-président, Direction des programmes, Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSHC), Ottawa (Ontario)
- Janet Halliwell, vice-présidente exécutive, CRSHC, Ottawa (Ontario)
- *Kathryn Harrison*, professeure agrégée, Department of Political Science, University of British Columbia, Vancouver (Colombie-Britannique)
- *Irwin Itzkovitch*, sous-ministre adjoint, Secteur des sciences de la terre, Ressources naturelles Canada, Ottawa (Ontario)
- Linton Kulak, directeur, Santé, securité et environnement, Shell Canada Ltd., Calgary (Alberta)
- Claude-André Lachance, directeur, Ordre public, Dow Chemical Canada Inc., Ottawa (Ontario)
- David J. McGuinty, président-directeur général, TRNEE, Ottawa (Ontario)
- Ken Ogilvie, vice-président, TRNEE et directeur exécutif, Pollution Probe, Toronto, (Ontario)
- Marc Renaud, président, CRSHC, Ottawa (Ontario)
- Qussai Samak, membre de la TRNEE et conseiller syndical, La Confédération des syndicats nationaux, Montréal (Québec)
- Beth Savan, directrice, Environmental Studies Program, Innis College, Toronto (Ontario)
- Stuart Smith, président, ENSYN Technologies Inc., Etobicoke (Ontario)
- Stuart Martin Taylor, professeur et vice-président de recherches, University of Victoria, Victoria (Colombie-Britannique)
- Peter Underwood, sous-ministre, Nova Scotia Department of Agriculture and Fisheries, Halifax (Nouvell-Écosse)
- Peter Victor, professeur, Faculty of Environmental Studies, York University, Toronto (Ontario)
- David Watters, cadre supérieur invité, Forum des politiques publiques, Ottawa (Ontario)
- Mark Winfield, directeur, Environmental Governance, Pembina Institute for Appropriate Development, Ottawa (Ontario)

Observateurs:

Claire Aplevich, associée à la recherche, TRNEE

John W. ApSimon, conseiller spécial scientifique auprès du sous-ministre, Environnement Canada

Stephanie Cairns, consultante, Wrangellia Consulting

Jacques Critchley, agent principal de programmes, Programmes stratégiques et initiatives conjointes, CRSHC

Philip Enros, directeur, Politiques scientifiques, Environnement Canada

Jane Inch, conseillère en recherche, Recherches en politiques, Environnement Canada

David Moorman, analyste principal des politiques, Direction des politiques et de la liaison, CRSHC

Gene Nyberg, secrétaire général et directeur des opérations, TRNEE

Daryl Rock, directeur, Direction de programmes stratégiques et des initiatives conjointes, CRSHC

Boris Stipernitz, analyste des politiques, Planification et collaboration internationale, CRSHC

21 juin 2002 Consultation préliminaire

Ed Aquilina, membre, TRNEE et conseiller spécial du maire de la Ville d'Ottawa (Ontario)

Nigel Bankes, professeur, Faculté de droit, University of Calgary, Calgary (Alberta)

Jean Bélanger, membre et président du Comité des instruments économiques, TRNEE, Ottawa (Ontario)

David Bennett, directeur national, Santé, sécurité et environnement, Congrès du travail du Canada, Ottawa (Ontario)

Michelle Brenning, directrice, Bureau de l'environnement, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Ottawa (Ontario)

Peter G. Brown, professeur, École de l'environnement, Université McGill, Montréal (Québec)

Anthony T. Charles, Department of Finance and Management Science/Environmental Studies, St. Mary's University, Halifax (Nouvelle-Écosse)

Ann Dale, Gestionnaire de programmes, Science, Technology and Environment Division, Royal Roads University, Victoria (Colombie-Britannique)

Rod Dobell, professeur, School of Public Administration, University of Victoria, Victoria (Colombie-Britannique)

Peter L. Drake, vice-président et économiste en chef adjoint, Groupe Financier Banque TD, Toronto (Ontario)

Richard Gilbert, directeur de la recherche, Centre pour un transport durable, Toronto (Ontario)

Jon K. Grant, Peterborough (Ontario)

Janet Halliwell, vice-présidente exécutive, CRSHC, Ottawa (Ontario)

Art Hanson, Distinguished Fellow, Institut international du développement durable, Winnipeg (Manitoba)

Don Houston, directeur, Programmes environnementaux, Institut canadien de la santé infantile, Ottawa (Ontario)

Irwin Itzkovitch, sous-ministre adjoint, Secteur des sciences de la terre, Ressources naturelles Canada, Ottawa (Ontario)

David J. McGuinty, président-directeur général, TRNEE, Ottawa (Ontario)

Shira Mulloy, conseiller en effets cumulatifs, Protection et affaires publiques, Association canadienne des producteurs pétroliers, Calgary (Alberta)

Ron Nielson, gestionnaire, Affaires environnementales et durabilité, Alcan Inc., Montréal (Québec)

Beatrice Olivastri, présidente-directrice générale, Les Amis de la Terre, Ottawa (Ontario)

Gordon R. Peeling, président, L'Association minière du Canada, Ottawa (Ontario)

John Robinson, directeur, Sustainable Development Research Institute, University of British Columbia, Vancouver (Colombie-Britannique)

Qussai Samak, membre de la TRNEE et conseiller syndical, La Confédération des syndicats nationaux, Montréal (Québec)

Peter Sherhols, directeur, Analyse des politiques, Agence canadienne d'évaluation environnementale, Hull (Québec)

Glen Toner, professeur, Carleton Research Unit on Innovation, Science and Environment Policy, School of Public Administration, Carleton University, Ottawa (Ontario)

Peter Victor, professeur, Faculty of Environmental Studies, York University, Toronto (Ontario)

David Watters, cadre invité, Forum des politiques publiques, Ottawa (Ontario)

Rick Wishart, gestionnaire des programmes éducatifs, Canards Illimités Canada, Stonewall (Manitoba)

Karen Wristen, directrice exécutive, Comité canadien des ressources arctiques, Ottawa (Ontario)

Observateurs:

Claire Aplevich, associée à la recherche, TRNEE

Stephanie Cairns, consultante, Wrangellia Consulting

Nathalie Chalifour, adjointe de direction au président-directeur général, TRNEE

Jacques Critchley, agent de programmes, Programmes stratégiques et initiatives conjointes, CRSHC

Kate Davies, conseillère spéciale au directeur, Instituts de recherche en santé du Canada

Jane Inch, conseillère en recherche, Recherches en politiques, Environnement Canada

Bill Jarvis, directeur général, Recherches en politiques, Environnement Canada

David Moorman, analyste principal des politiques, Direction des politiques et de la liaison, CRSHC

Gene Nyberg, secrétaire général et directeur des opérations, TRNEE

Boris Stipernitz, analyste des politiques et de la planification, Éthique et intégrité de la recherche, CRSHC

CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES HUMAINES DU CANADA

Savoir c'est comprendre

Le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) est un organisme fédéral autonome qui appuie la recherche et la formation avancée en milieu universitaire dans les sciences humaines et en fait la promotion. Constitué par une loi du Parlement en 1977, le CRSH est dirigé par un Conseil de 22 membres qui rend compte au Parlement par l'entremise du ministre de l'Industrie.

La recherche subventionnée par le CRSH alimente des pensées novatrices portant sur des questions concrètes, notamment : l'économie, l'éducation, les soins de santé, l'environnement, l'immigration, la mondialisation, les langues, l'éthique, la paix, la sécurité, les droits de la personne, le droit, la pauvreté, les communications de masse, la politique, la littérature, la toxicomanie, la culture populaire, la sexualité, la religion, les droits des peuples autochtones, le passé et notre avenir.



Conseil de recherches en sciences humaines du Canada

Social Sciences and Humanities Research Council of Canada



350, rue Albert C.P. 1610 Ottawa, ON K1P 6G4 Canada Tél.: 613.992.0691 Téléc.: 613.992.1787 Internet: www.sshrc.ca